ÉCOLE DE LA CONFIANCE

RÉFORME DES LYCÉES

ÉDUCATION EN DANGER
DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ

NON AUX RÉFORMES BLANQUER

REGROUPEMENT ÉCOLES-COLLÈGE

- Création des EPSF: Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux
- Ce nouveau type d'établissement regroupera un collège et plusieurs écoles.
- Les postes de directeurs seront remplacés par de nouveaux principaux adjoints de collège, qui pourront avoir en charge jusqu'à 4 ou 5 écoles.
- Les écoles rurales sont menacées par ce projet.

FINANCEMENT ECOLES PRIVÉES

- Communes dans l'obligation de financer les écoles maternelles privées.
- Mécaniquement le budget pour les écoles publiques sera en baisse.
- Création de EPLEI: **établissements élitistes** bilingues de la maternelle au lycée à destination des plus aisés.

ACCUEIL DÉGRADÉ DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'évaluation des besoins d'accompagnement de l'élève sera décidée par les acteurs de l'EN en fonction d'un quota horaire attribué à l'établissement (et non selon les **besoins réels des élèves**). Un AVS-AESH prendra en charge plusieurs élèves.
- Le PPS (Projet Personnalisé à la Scolarisation) sera élaboré par des équipes non formées au diagnostic, sans légitimité pour apprécier les compétences cognitives.
- Les équipes ne sont pas qualifiées pour accéder aux informations d'ordre médical.
- L'aide humaine octroyée par les MDPH ne sera donc plus un droit opposable s'il n'est pas mis en application.
- AVS-ASH: un statut toujours aussi **précaire et sous-payé**.

AUTORITARISME ET MARCHE FORCÉE

- Remise en cause de la **liberté d'expression des personnels** par le biais de l'article 1
- Fonctionnement par **ordonnance** pour les modifications des rectorats, composition des CDEN et CAEN (instances délibératives comprenant des représentants parents et personnels).
- Les CA des collèges et lycées sont dépossédés d'une partie de leurs prérogatives.
- Votes négatifs du CSE(instance représentative) non pris en compte et **démissions** du CSP.
- Consultation des enseignant.es non prise en compte.
- CNESCO remplacé par un Conseil d'évaluation de l'école (CEE), **directement rattaché au ministère** qui nommera dix de ses membres sur quatorze.
- Drapeaux et marseillaise imposés dans les classes.

ENSEIGNANT.E.S MOINS BIEN FORMÉ.E.S

- Les étudiant.es surveillants (AED)en 2ème année seront amenés à faire cours. (enseignement avec de très bas salaires)
- Augmentation du nombre de professeur des écoles, collèges et lycée sous satut de contractuels, c'est à dire sans le concours, sans formation spécifique.

DIMINUTION DES MOYENS

- Le budget de 2019 suit l'inflation, alors qu'il y a plus d'élèves, qu'il faut financer le Service National Universel. Il manque donc près de **2 milliards.**
- En collège et lycées, **2600 postes supprimés pour 40 000 élèves de plus.**
- Diminution des postes au concours d'enseignant.es, de PsyEN.
- 300 postes de personnel administratif supprimés.
- Si l'on consacrait le même niveau (% PIB) à l'éducation qu'en 1996, notre système d'enseignement disposerait de **23 milliards d'euros de plus**.

LYCEE GÉNÉRAL ÉLITISTE

- La **spécialité math** sera d'un niveau plus élevé que la 1ére scientifique actuelle.
- Les programmes d'histoire et de français seront **archaiques** , SES idéologiques.
- La formation sera encore **plus spécialisée** , les élèves auront en terminale 12h d'enseignement sur 2 spécialités seulement.

CHOIX IMPOSÉ DES SPÉCIALITÉS

- Tous les lycées n'offrent pas les spécialités présentées dans le projet (**inégalités**).
- Un lycéen pourra se voir refuser son choix de spécialité s'il n'y plus de place ou trop peu de demande de cette spécialité= **numerus clausus.**
- Appauvrissement des enseignements proposés par la disparition à venir de certaines disciplines.
- Les choix que doivent faire les élèves sont conditionnés par des vœux qu'ils ne formuleront que deux ans plus tard sur Parcoursup : spécialisation et orientation des élèves de plus en plus tôt.

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE

- La disparition des filières permet de caser les élèves par paquets de 35.
- Les moyens donnés au lycée entraîneront une diminution des **cours en groupes** réduits.
- A la rentrée 2020 ce sont à nouveau **40 000** élèves de plus et **7000** postes d'enseignants en moins (estimation basse).

LYCEE PROFESSIONEL DEVALORISÉ

- **Diminution des heures** et des programmes des enseignements généraux.
- Déprofessionnalisation de la 2de et **pertes de savoirs professionnels**.
- Dispositifs pédagogiques imposés qui dégradent les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.
- Avec la diminution des savoirs enseignés et parcoursup, de fait les **poursuites d'études dans le supérieur sont compromises.**

ÉLÈVES NON ACCOMPAGNÉS DANS LEUR ORIENTATION

- L' accompagnement personnalisé disparaît faute de moyens.
- Le nombre de CIO (centre d'information et d'orientation) diminue fortement.
- Le nombre de PSy EN (ancien conseiller.e d'orientation) diminue fortement.
- Florissement d'entreprises privées qui proposent aux lycéens et aux familles des bilans de compétences payants : l'orientation doit rester un service public, gratuit et accessible à tous.

BAC LOCAL INEGAL

- 40 % des épreuves du bac seront locales = **Bac Neuilly/Bac Clichy.**
- Les élèves passeront **21 épreuves** dès le mois de janvier dès la 1ère= bachotage et stress permanents.
- 10% de la note proviendra d'un «grand oral», sans horaire pour le préparer.

SÉLECTION A L'UNIVERSITÉ

- Le bac n'est plus un diplôme garantissant le droit aux études supérieures.
- Chaque université, école a ses critères de sélection, la plupart du temps non transparents.
- En 2018, ce sont **180 000 élèves** qui ont abandonné le dispositif parcoursup pour se tourner vers des formations privées payantes.
- Le vrai problème est le **manque de place** à l'université, pour rappel 82% des bachelier.e.s décrochent un diplôme (parmi les meilleurs taux européens).

PROCHAINES MOBILISATIONS

Mardi 30 avril

Les enseignant.e.s, les parents vous proposent un temps d'information, d'échange sur les réformes en cours dans l'éducation. plusieurs lieux : école, collège, lycée selon les secteurs à partir de 16H 30.

Mercredi 1er mai

Forum de l'éducation - Parc de Bréquigny -12H30 -16H

Tract élaboré par des enseignant.es, parents, personnels, syndicats, collectifs d'Ille et Vilaine